

Les atermoiements du gouvernement dans l'application de l'article 19 de la Constitution dénoncés. Les participantes à une marche, organisée dimanche à Rabat, à l'initiative de la Coalition civile pour l'application de l'article 19 de la Constitution, ont réclamé la mise en place d'urgence de l'Autorité de la parité, la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promulgation d'une la loi cadre globale pour l'éradication de la violence de genre.

Parties de Bab al-Had, dans le centre de la capitale, les manifestantes, dont des associations de défense des droits de l'Homme, des parlementaires, des jeunes, des acteurs et des avocats membres de la Coalition civile pour l'application de l'article 19 de la Constitution, se sont dirigés vers le Parlement arborant des pancartes portant des appels à «une révision globale de toutes les lois discriminatoires ».

Elles ont, par ailleurs, appelé à protéger «la sécurité de la femme dans les lieux publics» et «les droits des femmes dans le partage des biens», sur la base de «la parité comme droit et non comme privilège». Les manifestantes ont d'autre part critiqué le gouvernement, qualifié de «machiste», et dénoncé «ses atermoiements dans l'application de l'article 19» selon lequel hommes et femmes jouissent, à égalité, des mêmes droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental et prévoyant également la création d'une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination.

La Coalition a d'autre part appelé à la signature d'une pétition destinée à amener le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, à appliquer les lois relatives aux droits de la femme.

Selon elle, 62% des femmes âgées de 18 à 64 ans au Maroc ont été victimes de violences en 2013, le chômage a augmenté parmi les femmes à 29,1% en 2012 et le mariage des mineures a lui aussi augmenté, de 18.000 en 2004 à 39.031 en 2011.

Dans ce cadre, les participantes ont scandé des slogans soulignant le rôle central que jouent les femmes dans le développement économique du pays et revendiquant l'élimination de toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes, en particulier celles issues de milieux précaires.

Les manifestantes ont également brandi des banderoles appelant à la révision de tout l'arsenal juridique dans le sens du respect du principe de l'égalité et de la non-discrimination et la mise en place de nouvelles politiques publiques pour protéger les droits économiques et sociaux des femmes et interdire le mariage des mineures.

A cette occasion, la coordinatrice de la coalition civile, Fouzia Assouli, a souligné l'importance que revêt cette marche dans la défense des droits des femmes et de leur dignité, outre la sensibilisation quant au rôle des femmes dans la promotion économique.

Elle a, en outre, passé en revue les différents aspects relatifs au non-respect des droits des femmes, citant la hausse du nombre de cas de mariage des mineures et des mariages par la fatiha, outre la hausse du chômage des femmes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Pour sa part, Meryem Demnati, de l'Observatoire amazigh des droits et libertés, a souligné que l'action de l'Observatoire pour les droits des femmes ne se limite pas aux seuls aspects de la langue et de la culture, mais porte également sur l'édification d'une société démocratique.

De son côté, Naima Tikrouin, de la Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes, a mis le point sur la non application de plusieurs lois relatives à la femme, relevant à cet égard l'existence de plusieurs obstacles qui entravent l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes.

Source : [allAfrica](#)